

Licence Pro

Métiers du Notariat



Cette Licence Professionnelle a été élaborée en collaboration avec la chambre des Notaires de Paris, pour répondre aux besoins de la profession. A l'issue de la formation le diplômé saura rédiger un acte (vente, emprunt, notoriété, attestation immobilière, déclaration de succession, statuts de société, donations, etc...).

Il connaîtra la nature des pièces administratives préalables et postérieures indispensables à une opération. Ses connaissances juridiques approfondies dans les domaines spécifiques du notariat lui permettront d'apporter des réponses aux questions administratives et juridiques.

Organisation

- Enseignements dispensés par des enseignants et des professionnels
- Présence obligatoire et contrôlée
- Groupes de 26 étudiants maximum
- Contrôle continu des connaissances

Durée de la formation à temps complet :

- du 26 nov. 2018 au 8 juil. 2019
- 486 h au centre de formation
- 560 h de stage dans une étude notariale (16 semaines)

Tarifs

- CIF et Plan de Formation 6 318 € (13€/h)
- Contrat de Professionnalisation de 9,15€ à 15€/h selon OPCA



Formation Continue

Après la LP ?

Cette formation est professionnalisante et destinée à l'insertion professionnelle. Elle conduit à la délivrance d'un diplôme de niveau II.

Quelques exemples d'insertion professionnelle

- Collaborateur de Notaire
- Conseiller clientèle dans les banques et compagnies d'assurances
- Métiers de la négociation immobilière
- Métiers de l'administration de biens
- Service de l'urbanisme des collectivités locales, etc...

Conditions de recrutement

- Être salarié ou demandeur d'emploi
- Bac+2 validé requis ou accès par Validation des acquis (VAP)
- Avoir interrompu ses études initiales depuis au moins 2 ans
- Candidater sur : iutv.univ-paris13.fr/formation-continue

Sélection en 2 étapes :

- Sur dossier puis test et/ou entretien individuel

- Droit des personnes (10h)
- Droit de la famille (20h)
- Droit des régimes matrimoniaux, successions, libéralités (100h)
- Droit des obligations, contrats, sûretés (40h)
- Droit des biens (30h)
- Déontologie du notariat (10h)
- Droit commercial (30h)
- Droit des affaires (30h)
- Droit fiscal (15h)
- Droit rural (15h)
- Droit de l'immobilier (100h)
- Comptabilité (10h)
- Anglais (30h)
- Négociation immobilière (10h)
- Expression écrite (25h)

Projet tutoré et stage

- Stage de 16 semaines
- Projet tutoré 145 heures



Nous contacter

Formation Continue

01 49 40 32 82

secrhc@iutv.univ-paris13.fr

Journées Portes Ouvertes

(courant février / mars)

iutv.univ-paris13.fr/formation-continue

Nous rencontrer

TRAIN ligne H depuis la Gare du Nord (10mn),
arrêt Epinay-Villetaneuse

BUS 361, 256

TRAMWAY T8 terminus Villetaneuse Université

TRAM T11 Express arrêt Villetaneuse Université

Université Paris 13

IUT de VILLETANEUSE

99 avenue Jean-Baptiste Clément

93430 VILLETANEUSE

